

<b>Atelier citoyen des conseils de quartier du centre ville « Gestion des espaces verts » du 07/02/2012</b>
---

**Présents :**

**Collège des habitants :**

Sikou Tandigora, Michèle Buzelin, Bernard Chaboud, Monique Fogel, Jean-Paul Ruppert, Chantal Crolet, Karima Merzoug

**Collège des élus :**

Patrick Martin, Maire-adjoint, en charge du Conseil de quartier du centre ville Sud

**Collège des personnes qualifiées :**

*Bureau d'études « Aménagement et Gestion Durable des Espaces » (ADEGE) : Antoine Giffaut*

*Ville de Tremblay-en-France : Florence Speth, Directrice de la Division Voirie et infrastructures ; Anne Sangani, Chargée de mission Développement durable, Service Développement durable, Isabelle Goutmann, Directrice de la Division Démocratie Locale; Rosica Tomova, Chargée des conseils de quartier, Division Démocratie Locale*

\*\*\*\*\*

L'objet de cette troisième réunion de l'atelier « Gestion des espaces verts » du centre ville était de présenter les résultats de la concertation sur le nouveau plan de gestion du bois et d'échanger sur deux projets phares de développement durable concernant le bois de Tremblay : les opérations « Le bois est à nous » et « Nettoyage du bois ».

Présentation de la version finale du plan de gestion du bois du centre ville

A. Giffaut a présenté la version finale du plan de gestion du bois du centre ville. La ville de Tremblay possède un patrimoine boisé très riche qui mérite d'être conservé et valorisé davantage. Le renouvellement du plan de gestion a pour objet de mettre à jour et d'approfondir la connaissance de ce domaine boisé, afin de mettre en place une gestion efficace pour les dix prochaines années. Ce nouveau plan a été élaboré après une enquête conséquente sur le terrain. Des rencontres avec les services municipaux, les associations et les écoles ont eu lieu. Une enquête par questionnaire a été effectuée auprès des habitants et des observations et des analyses du domaine bois réalisées sur le site. Plusieurs habitants membres des conseils de quartier se sont impliqués dans la concertation : ils ont participé aux ateliers citoyens et/ou ils ont répondu à l'enquête par questionnaire.

Le rapport élaboré par le bureau d'études contient une approche descriptive du site, des objectifs pour la gestion du bois et un programme d'actions. M. Giffaut a présenté la synthèse de ce rapport aux habitants. Le diagnostic de la flore et de la faune du domaine boisé a été rappelé. Le boisement est principalement constitué d'une Chênaie-Charmaie. Le sous-étage, particulièrement fréquenté, est très hétérogène en fonction des secteurs. De nombreux arbres morts ou partiellement détériorés existent dans le bois. Les deux mares du site constituent une source de

biodiversité potentielle. Le diagnostic du terrain qui a été fait avec les habitants démontre que la faune et la flore sont très riches et diversifiées. Le domaine boisé est classé en « secteur parc », ce qui permet de préserver au minimum 95% d'espaces libres, d'espaces verts, d'aires de jeux et de loisirs ; les constructions en liens avec l'usage du site et sa mise en valeur touristique sont autorisées à hauteur de 5% de la surface protégée.

Les principaux objectifs du plan, discutés dans les précédentes réunions, ont également été rappelés par M. Giffaut : assurer la pérennité du bois, améliorer la biodiversité du site, assurer l'accueil et la sensibilisation du public et optimiser la gestion du boisement.

### Questions et avis des habitants

#### ▪ **Communication sur les futures éclaircies**

*Les habitants soulignent l'importance de prévenir à l'avance les habitants des coupes éclaircies qui doivent être faites pour optimiser la gestion du boisement. Il est également nécessaire de présenter le projet de préservation du bois aux habitants, en mettant des panneaux pédagogiques en lisière du domaine boisé.*

Les premières éclaircies auront lieu dans quelques mois. Les habitants seront informés des coupes via Tremblay Magazine et le site Internet de la Ville.

#### ▪ **Plan de gestion des espaces verts des copropriétés**

*Quelques habitants veulent savoir si le plan de gestion du bois concerne les espaces verts des copropriétés.*

Le plan de gestion du bois ne concerne que le domaine boisé continu (le parc urbain, le bois dans le périmètre au Nord jusqu'au terrain de tir à l'arc et au Sud jusqu'au canal de l'Ourcq). Toutefois, un document d'orientation sur la gestion des espaces pourrait être créé pour que le traitement des espaces verts soit homogène partout et que les exigences de qualité soient les mêmes. Le bureau d'études AGEDE organisera des demi-journées de formation des agents municipaux sur la gestion des espaces verts.

#### ▪ **Potentiel de réussite de l'opération de régénération des arbres**

*Quelques habitants s'interrogent sur les risques d'échec de l'opération de régénération des arbres.*

Ce type d'opération réussit généralement. Néanmoins, il faut prendre en compte les aléas possibles de la nature (par exemple un coup de froid, une sécheresse, etc.). Si la régénération naturelle ne porte pas de fruit, il faudra qu'une régénération artificielle soit faite. Toutefois, cette méthode artificielle est à éviter autant que possible, car elle peut s'avérer très coûteuse (fourchette haute du coût : 40 000 euros par hectare de régénération artificielle).

#### ▪ **Usage du bois coupé**

*Une habitante s'intéresse aux usages possibles du bois coupé.*

Généralement le prestataire du coupage le récupère, mais il est également possible de le récupérer pour faire de la litière ou bien de le laisser sur place pour nourrir le sol.

▪ **Suivi de la mise en œuvre du plan de gestion**

*Les habitants veulent savoir à partir de quand le nouveau plan sera opérationnel et souhaitent être associés au suivi de la mise en place de celui-ci.*

Le plan sera appliqué dès cette année (démarrage prévu fin mars). Les habitants pourront continuer à participer au suivi du plan à travers des visites sur site qui seront organisées au fur et à mesure de son application.

P. Martin suggère que le plan de gestion du bois soit présenté au bureau municipal, afin que tous les élus soient au courant de ses orientations et préconisations.

**Opérations « Le bois est à nous » et « Nettoyage du bois »**

Le service municipal « Développement durable » porte actuellement deux projets de gestion durable du domaine boisé : « Le bois est à nous » et « Nettoyage du bois ». A. Sangani a présenté les projets aux habitants, afin d'avoir leur avis et de les inviter à participer à ces deux événements.

*Projet « Nettoyage du bois »*

Un nettoyage du bois du parc urbain sera organisé **le samedi 17 mars** par la municipalité, avec la participation des habitants et des associations de Tremblay. Tous les habitants sont invités à participer à cette journée. Le rendez-vous des bénévoles est **à 9h devant l'Hôtel de Ville.**

*Projet « Le bois est à nous »*

Afin d'accorder plus de place aux piétons dans l'espace public, la municipalité a souhaité mettre en place des journées sans voiture autour du parc urbain (un dimanche par mois entre mars et septembre 2012). Un temps fort sera organisé afin de lancer cette opération et de communiquer auprès des habitants.

Cette journée aura lieu le **dimanche 25 mars 2012 de 10h à 18h.** Une animation en deux temps sera organisée lors de cette journée : l'inauguration des serres municipaux et la mise en eau de la fontaine pour marquer l'arrivée du printemps. Un parcours botanique sera fait avec l'association Tac Randonnée et d'autres associations et des habitants qui souhaitent participer. Des fermes pédagogiques seront installées. Un stand sera mis en place avec les ambassadeurs des chantiers citoyens – les jeunes de 17 ans qui ont participé aux chantiers municipaux pendant l'été 2011.

**Questions et avis des habitants :**

*« Est-il possible d'associer davantage les enfants à cette initiative ? »*

Des enfants peuvent évidemment participer, à condition qu'ils viennent accompagnés par des adultes. Les parents d'élèves seront informés de l'événement, ainsi que les familles, via les carnets des enfants.

*Les habitants considèrent que la communication autour de l'événement est primordiale pour qu'il puisse fédérer beaucoup de monde. Au-delà du magazine municipal, il est indispensable de mettre des affiches dans la rue et dans les halls des immeubles.*

Le service Développement durable se charge de communiquer autour de l'événement via le site Internet, des affiches, des flyers et le journal Tremblay Magazine. Néanmoins, les habitants peuvent communiquer auprès de leurs voisins, car le « bouche à oreille » reste un des modes de transfert d'information les plus efficaces.

*Un habitant rappelle qu'il faudrait prévoir un accès véhiculé au Palais des Sports et au parc lors des rencontres entre les différents clubs sportifs en avril.*

*L'habitant propose également de faire une journée « sans voitures sur les trottoirs » en installant des bacs à fleurs, pour que les conducteurs des voitures ne puissent plus se garer dessus.*

La responsable du service Voirie et infrastructures considère que l'installation du mobilier urbain sur les trottoirs pour empêcher le stationnement anarchique ne résout pas le problème d'incivisme. Au contraire, si des potelets ou des bacs sont installés sur les trottoirs, les conducteurs vont se garer sur un autre trottoir. Elle suggère de travailler plutôt avec les habitants sur des actions de communication et de sensibilisation aux problèmes de stationnement gênant.

*Les habitants souhaitent savoir comment les conseils de quartier pourraient être associés à cet événement.*

Les membres des conseils de quartier sont invités à participer à l'ensemble des activités autour de l'événement du 25 mars. Ils pourraient présenter lors de la manifestation le travail de concertation effectué dans le cadre de l'atelier « gestion des espaces verts ». Des panneaux pédagogiques pourraient mis à leur disposition pour faire un bilan collectif de la gestion du bois. Les habitants sont également invités à la visite des serres municipales le jour même. Les habitants pourraient aussi participer à l'action « nettoyage du bois » le 17 mars. Un bilan de ces actions sera ensuite fait lors de la prochaine réunion des conseils de quartier. Tous les matériaux nécessaires au nettoyage seront fournis par la Ville.